Le noir lui va si bien !

Après 18 ans d'entrainement, Céline Laric, adhérente de l'association, a obtenu sa ceinture noire 1er dan. Elle fait partie de la section Judo de l'ASPOM Bordeaux et s'entraine avec tous les adultes du club. C'est une performance incroyable et elle a fini de valider cet examen lors de cette interminable crise sanitaire. Elle a reçu le résultat final pendant le premier confinement ! Céline n'a jamais baissé les bras et a gravi une à une les marches de cette performance.



C'est avec beaucoup de fierté que Céline présente maintenant sa ceinture noire où sont inscrits son nom et son prénom en français et en japonais. Celle-ci lui a été remise le 6 février au dojo des Iris à Lormont par son entraineur en présence de nombreux hauts gradés du judo girondin et des

différentes personnes qui ont préparé Céline à cet examen.

Fred Scarabello, son entraineur depuis 18 ans et qui a cru en ses capacités, a félicité Céline dans un discours empreint d'émotion qui rappelait tous les efforts consentis par la nouvelle ceinture noire (la seule obtenue en France pendant le confinement). On a pu remarquer d'ailleurs dans l'assistance quelques yeux rougis et humides dont la maman et le papa, très fiers de leur fille après cette performance et très émus.

BRAVO et FELICITATIONS à Céline !

Accélération de la campagne de vaccination nationale Covid19 en faveur des personnes atteintes de trisomie 21

Comme annoncé par le Premier ministre Jean CASTEX, et le Ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier VERAN, les adultes atteints de trisomie 21, identifiés comme à haut risque de forme grave dans le cadre de l'épidémie de la Covid-19, pourront être vaccinés à partir du 18 janvier, au même titre que les personnes âgées de plus de 75 ans.



Selon les données scientifiques les plus récentes, mentionnées dans l'avis de la Haute Autorité de Santé, ces personnes présentent en effet un risque d'hospitalisation 4 fois plus important et un risque de décès 10 fois supérieur par rapport à l'ensemble de la population.

Les adultes atteints de trisomie 21, sans limite d'âge, peuvent prendre rendez-vous à partir de demain matin :
• directement sur la plateforme du centre de vaccination le plus proche de chez soi s'il est identifié ou via le site sante.fr.

Ce dernier, en fonction du lieu d'habitation, permet de diriger l'internaute vers la fiche du centre de vaccination le plus proche de chez lui et d'accéder ainsi à la plateforme de rendez-vous en ligne dédiée au centre en question
• via les dispositifs locaux mis à disposition pour aider à la prise de rendez-vous, comme les plateformes téléphoniques départementales ou régionales d'aide à la prise de rendez-vous,
• en cas de difficulté à prendre un rendez-vous par les moyens mentionnés ci-dessus, contacter le numéro vert national 0 800 009 110 (ouvert tous les jours de 6h à 22h) pour être redirigé vers le standard téléphonique du centre le plus proche ou obtenir un accompagnement à la prise de rendez-vous.

Dans ce contexte, il est recommandé aux personnes de réaliser au préalable une consultation pré-vaccinale. L'accès au centre de vaccination sera possible sur présentation du certificat médical, remis lors de cette consultation.

Pour la Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargée du Handicap Sophie CLUZEL, « étant donné le niveau de risque identifié pour les personnes atteintes de trisomie 21, il apparaissait primordial que ces personnes puissent être vaccinées prioritairement dès la première phase de la campagne. »

Pour rappel, les personnes en situation de handicap dont celles porteuses de trisomie 21 résidant en Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), en Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS) et en Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM) sont d'ores et déjà intégrées à la première phase de la campagne vaccinale.

Par ailleurs, les professionnels de plus de 50 ans ou présentant des comorbidités, travaillants dans ces structures, en seront également bénéficiaires.

Sophie Cluzel tient à souligner, « la mobilisation essentielle de ces établissements dont le personnel accompagne au quotidien les personnes en situation de handicap dès le recueil du consentement jusqu'à la vaccination elle-même. Le Gouvernement est pleinement engagé à leurs côtés pour les accompagner dans l'organisation sanitaire et logistique de la vaccination. »
Afin de faciliter la compréhension du processus de vaccination et de permettre la bonne information de tous, une fiche en Facile A Lire et à Comprendre (FALC) est disponible sur le site Handicap.gouv.fr.

Communiqué du Secrétariat d'Etat chargé des Personnes handicapées

---

Journée nationale de la Trisomie – Vidéo pour la Mairie de Bordeaux

A l'occasion de la Journée nationale de la Trisomie, Marie, élue au Conseil de la Vie Sociale, et Toky, élu au Conseil d'administration de Trisomie 21 Gironde, représentent dans cette vidéo les adultes de l'association. Ils ont préparé tous ensemble une rencontre à venir avec des élus de la Mairie de Bordeaux : Olivier Escots, adjoint au maire et chargé du handicap et de la lutte contre toutes les discriminations et Paul-Bernard Delaroche, conseiller municipal pour la lutte contre les discriminations. Cette rencontre n'a pu avoir lieu le 15 novembre en raison de la crise sanitaire.



Marie et Toky présentent leur parcours, leur rôle et leur fonction au sein du CVS et du CA. Ils souhaitent aussi rencontrer les élus de la mairie et leur parler de la discrimination mais également leur poser des questions.

Santé très facile

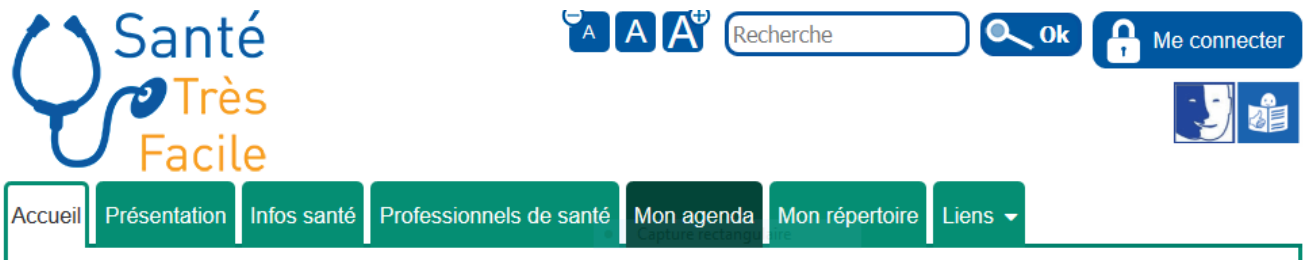
Bien se soigner est un droit !

C’est un droit pour tout le monde !

Aujourd’hui il y a la COVID.

On doit bien se protéger pour ne pas être malade.

Un groupe d’autoreprésentants réfléchit sur comment aider les autres après la crise de la COVID 19.



Les autoreprésentants organisent une campagne de communication.

Une campagne de communication c'est quand on transmet un message à beaucoup de monde.

Avec la campagne, ils souhaitent dire aux personnes que c'est possible de sortir dehors.

Cette campagne va bientôt être sur le **site internet Santé très facile.**

Sur le site, le groupe va aussi ajouter d'autres informations sur la COVID.

Vous connaissez le site internet Santé très facile ?

Il est fait pour les personnes en situation de handicap.

Il est écrit en Facile À Lire et à Comprendre.

C'est possible de s'informer dessus.

Ça nous aide à prendre soin de soi et de sa santé.

Le site nous aide aussi à faire des choix plus facilement.

Le site nous aide aussi à noter nos rendez-vous, nos docteurs…

Le site nous permet d'être plus autonome.

On peut créer un compte gratuit !

C'est ici : http://santetresfacile.fr/utilisateurs/creer_compte

Être en bonne santé c'est important.

Ça permet d'être plus heureux.

Information de Trisomie 21 France

Santé inclusive

« **Santé Inclusive 2.1** » est un outil créé par l'association Trisomie 21 Alpes-Maritimes. Il vise à apporter le maximum de connaissances sur la Trisomie 21, le suivi médical spécifique et les accompagnements de santé pouvant y être associés.



Vous pouvez d'ores et déjà consulter et faire connaître ce site en cliquant sur le lien suivant : https://santeinclusive.trisomie21am.fr/

Ce site est à destination des professionnels de santé (médecins, orthophonistes, psychologues, ergothérapeutes, psychomotriciens, infirmiers) mais aussi des personnes avec une trisomie 21 et des parents qui sont les 1ers acteurs du changement sociétal.

Le site internet « Santé Inclusive 2.1 » est un site dont l'ensemble des contenus présente une version Facile A Lire et à Comprendre et une possibilité de lecture des contenus par synthèse vocale.

Pour toutes informations supplémentaires vous pouvez envoyer un mail à cette adresse : sandra.salamongisclard@t21am.fr

Semaine du handicap : Pierre, un employé comme les autres malgré son handicap

Pierre Clavé est employé dans un centre commercial de Bordeaux-Lac. Il bénéficie d'un dispositif qui favorise l'insertion des personnes qui souffrent de pathologies mentales. Il est heureux d'être au milieu des autres salariés. Pour l'entreprise, " c'est un employé lambda".



Depuis 2017, Pierre est salarié dans un centre commercial à Bordeaux. Un salarié comme les autres parmi les 650 employés du site. Et cela, malgré son handicap : il est atteint de trisomie 21.
Nous le rencontrons ce jour-là au cœur de la boulangerie de cette grande enseigne.

” Ici c’est mon univers. Regardez, j’ai ma photo au mur avec les autres. Je souhaite évoluer encore et encore. ”

Agé de 40 ans, Pierre Clavé est décrit comme un salarié impliqué. Son employeur est convaincu des bénéfices de “l’emploi pour tous” en milieu ouvert. Jean-Luc Carré, directeur de cet hypermarché, ne tarit pas d’éloge à l’égard de son salarié : ” C’est une saine émulation, un esprit d’équipe décuplé, la fierté d’une équipe. Pour moi, Pierre est un employé lambda. “

Christophe Lecuyer est responsable régional de l’association trisomie 21 en Nouvelle Aquitaine. Il développe ce service d’accompagnement au travail en milieu ouvert : ” On ne se focalise pas sur le handicap, on se concentre sur ce que Pierre est capable de faire et on voit avec l’employeur comment adapter l’environnement de travail. ”

Une prime exceptionnelle à l’embauche de 4000 euros

Si Pierre a trouvé un emploi où il s’épanouit, le chômage des personnes handicapées reste un problème en France, malgré quelques avancées.

La loi impose aux entreprises de plus de 20 salariés de compter 6 % de travailleurs handicapés. Mais le taux d’emploi direct des travailleurs handicapés stagne selon le dernier rapport de la Direction de l’animation de la recherche, des études et des statistiques. Il est en moyenne de 3,5 %, loin encore des 6 % imposés.

En 2019, le taux de chômage des personnes en situation de handicap reste 2 fois plus élevé que celui de la population active en général. Même si ce taux a d’avantage baissé que celui de l’ensemble de la population selon le secrétariat d’Etat chargé des personnes handicapées. Le nombre de demandeurs d’emploi en situation de handicap est repassé en dessous du seuil des 500 000 personnes fin 2019.

Pour doper les embauches, une aide exceptionnelle est accordée ,sous conditions, pour employer

une personne handicapée dans le cadre du plan de relance de l'économie avec la crise sanitaire. La DIRECCTE de Nouvelle Aquitaine détaille ici les mesures.

Pour voir la vidéo, cliquez ici

Article paru sur France 3 Nouvelle-Aquitaine

Journée nationale de la Trisomie – 15 novembre 2020

Nous n'avons pas pu, cette année, organiser de façon traditionnelle la Journée nationale de la Trisomie comme nous le souhaitions. Les adultes ont donc décidé de vous présenter une vidéo dans laquelle ils vous présentent leurs rêves, leurs envies et leurs choix de vie.

Un book viendra compléter très bientôt cette vidéo.

Assemblée générale : un bon cru malgré le virus

Le 5 septembre s'est tenue l'Assemblée générale de notre association. Initialement prévue en juin, nous avions préféré la reporter à la rentrée en raison de la pandémie qui faisait rage dans notre pays.



C’est donc masqués et disposant de gel en différents endroits de la salle que les participants ont pu assister aux débats.

Après la présentation des différents rapports (moral de la présidente, financier du trésorier et d’activité du secrétaire), un descriptif des COPIL et du CRR nous a été présenté par Mme Legendre et M. Daniel, lui-même suivie de témoignages des adultes.







Cette année était également une année de renouvellement de la moitié du Conseil d’administration. Un nouveau bureau a ainsi été constitué. Présidente ; Sylvie Devé, Vice-présidente ; Anne Langeard, Trésorier ; Hervé Dugény, Trésorière-adjointe ; Claire Loquin, Secrétaire ; Bernard Laric, Secrétaire-adjoint ; Michel Larréchéa.





Nous n’avons pas, hélas, proposé cette année un petit pot de clôture de l’AG à nos participants : la raison l’a emporté …

Malgré tout, merci à tous les participants à cette Assemblée générale et à l’année prochaine !

Sorties Voile – Eté 2020

Malgré le contexte sanitaire, l’association a pu organiser cet été trois sorties Voile à Arcachon en partenariat avec l’association AVEC (Arcachon Voile et Croisières).



Le soleil (et le vent) était au rendez-vous et Christian, le skipper du voilier, et Michèle, la pilote du bateau, ont su faire partager à tous les participants le plaisir de la navigation et la découverte du Bassin d'Arcachon. Tous sont revenus enchantés de ces journées. Vivement l'année prochaine ! Merci à Dominique et aux accompagnateurs pour ces sorties.

Découvrez quelques photos de ces voyages …

ngg_shortcode_0_placeholder

Assemblée Générale du 5 septembre 2020

Comme nous vous l'avons déjà annoncé, notre **Assemblée Générale** aura lieu cette année le **samedi 5 septembre 2020 à 10 h 00** à la salle Saint-Géry de Gradignan. L'accueil se fera à partir de 9 h 30.

INSCRIPTION

En raison des obligations liées à la crise sanitaire dans notre pays et afin de respecter les mesures de distanciation et les gestes barrières (les chaises seront installées en quinconces et à + d'1 mètre de distance), nous vous demandons de bien vouloir nous indiquer si vous participerez à cette Assemblée Générale (1 seul parent par famille ou 1 adhérent seront admis dans la salle). Vous pouvez répondre :

– par mail : asso@trisomie21-gironde.org

– via le site internet : https://trisomie21-gironde.org (en haut de la colonne de droite sur les PC ou en bas de l'écran sur les téléphones portables)

– ou en nous retournant le coupon-réponse ci-dessous : Association Trisomie 21 Gironde, 70 avenue des Pyrénées, 33140 VILLENAVE D'ORNON

POUVOIR

Si vous ne pouvez pas assister à l'Assemblée Générale, merci de nous retourner le pouvoir ci-dessous (vous pouvez également répondre par mail à asso@trisomie21-gironde.org)

ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration étant renouvelé cette année pour moitié, vous pouvez éventuellement faire acte de candidature. Pour cela, vous devez nous retourner le bulletin de candidature ci-joint en le retournant complété par courrier à l'association ou scanné par mail.

IMPORTANT ! ADHESION

Nous vous rappelons que seules les personnes à jour de leur cotisation en 2020 pourront voter lors de l'Assemblée Générale ou bien faire acte de candidature au CA. Si vous n'avez pas encore réglé votre adhésion, vous pouvez le faire :

– en complétant le bulletin d'adhésion qui vous a été déjà transmis par mail (nous pouvons vous l'envoyer si vous l'avez égaré) accompagné du chèque de règlement à : Association Trisomie 21 Gironde, 70 avenue des Pyrénées, 33140 VILLENAVE D'ORNON

– ou bien en adhérant via le site internet en vous connectant à l'adresse suivante : https://trisomie21-gironde.org/adherer-a-lassociation/ (ne pas cliquer sur « Créer un compte »)

Enfin, vous trouverez ci-dessous tous les documents utiles à cette journée (ordre du jour, pouvoir, bulletin de candidature, coupon-réponse, plan de la salle Saint-Géry, bulletin d'adhésion). Tous ces documents sont disponibles sur le site de l'association (Rubrique "Assemblée Générale du 5/09/2020")

En espérant vous retrouver le 5 septembre.

La Présidente et le Conseil d'administration

Ordre du jour

Pouvoir et Candidature

Coupon-réponse et plan d'accès à St Géry

Sortie à l'exposition Gustav Klimt, d'or et de lumières – 8 juillet 2020

Le 8 juillet 2020, sept adultes accompagnés d'Ugo et Emilie se sont rendus à la base sous-marine de Bordeaux afin de découvrir l'exposition de Gustav Klimt, d'or et de lumières.



Ils ont pu se plonger dans un lieu féerique et spectaculaire. L'ancienne base sous-marine de Bordeaux sert d'écrin à cette exposition numérique monumentale où les œuvres de Gustav Klimt sont projetées sur les murs de béton.

L'après-midi s'est terminé autour d'un verre à l'Iboat.





Communautés territoriales

d’accompagnement 360

Sophie Cluzel, Secrétaire d’État en charge des personnes handicapées a lancé les communautés territoriales d’accompagnement 360 pour soutenir les familles en période de crise (CTA360 Covid).



En présence de Sophie Cluzel, le vendredi 5 juin à Bordeaux, la plateforme téléphonique portée en Gironde par l’Apajh33 et l’Adiaph a été lancée. Elle permettra d’accélérer les réponses de proximité à destination des personnes en situation de handicap et des aidants en situation critique. Parmi les défis de très court terme, il s’agira de garantir pendant la période estivale une continuité de réponse médico-sociale, d’accès aux soins, d’accueil et d’écoute sous forme notamment de solutions de répit ou d’accès à des activités de loisirs, de vacances adaptées, avec les accompagnements nécessaires.

Présent à une table ronde, Trisomie 21 Nouvelle-Aquitaine a apporté son concours à cette initiative en proposant l’accès au dispositif APV (Assistance au Projet de Vie) qui est soutenu par le Ministère.

A cette occasion, Madame Sadou, maman de Ryan accompagnée par notre Centre Ressources a pu témoigner de son parcours et a souligné l’importance d’être soutenue par l’APV pour construire des solutions concrètes.

Le communiqué de presse : https://handicap.gouv.fr/presse/communiques-de-presse/article/prelancement-sur-24-departements-et-6-regions-pilotes-dont-la-nouvelle#:~:text=Le%200800%20360%20360%20s,aux%20personnes%20sourdes%20et%20malentendantes.